

# **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : GRAFFITI REMOVER READY TO USE

Autres moyens d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée

: Détergent

Restrictions d'utilisation

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Chemstar Corp.

8300 Capital Drive

Greensboro, North Carolina USA 27409-9790

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-833-972-1097

Date d'émission : 09/10/2021

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

Corrosion de la peau Dommages occulaires

graves

: Catégorie 1: Catégorie 1

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants

de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne

à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement

un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements

921917 1 / 10

## **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

contaminés avant réutilisation.

Entreposage: Garder sous clef. Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des

déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

 Nom Chimique
 No. CAS
 Concentration (%)

 2-butoxyéthanol
 111-76-2
 10 - 30

 éthanolamine
 141-43-5
 1 - 5

 propane-2-ol alcool isopropylique
 67-63-0
 1 - 5

 alcool gras éthoxylé
 68439-46-3
 1 - 5

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

 Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Non inflammable ou combustible.

921917 2 / 10

# GRAFFITI REMOVER READY TO USE

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

# **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Ne pas entreposer près des acides. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5 °C à 35 °C

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
2-butoxyethanol	111-76-2	TWA	20 ppm	ACGIH

921917 3/10

## **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

		TWA	5 ppm 24 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	50 ppm 240 mg/m3	OSHA Z1
monoethanolamine	141-43-5	TWA	3 ppm	ACGIH
		STEL	6 ppm	ACGIH
		TWA	3 ppm 8 mg/m3	NIOSH REL
		STEL	6 ppm 15 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	3 ppm 6 mg/m3	OSHA Z1
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	NIOSH REL
		STEL	500 ppm 1,225 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

# **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore

Odeur : d'alcool

pH : 12.0, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

921917 4 / 10

# GRAFFITI REMOVER READY TO USE

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.99 - 1.04 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

921917 5/10

# **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

#### **Toxicité**

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 8.46 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

STOT - exposition unique : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

921917 6 / 10

# **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues

Donnée non disponibleDonnée non disponible

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : :

: 2-butoxyéthanol 96 h CL50: 1,474 mg/l

propane-2-ol alcool isopropylique

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 9,640 mg/l

alcool gras éthoxylé

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 5 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: 2-butoxyéthanol 48 h CE50: 690 mg/l

éthanolamine

48 h CL50 Daphnia magna (Puce d'eau): 65 mg/l

propane-2-ol alcool isopropylique

CL50 Daphnia magna (Puce d'eau): > 10,000 mg/l

alcool gras éthoxylé

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 2.5 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : 2-butoxyéthanol

72 h CE50: 911 mg/l

alcool gras éthoxylé

96 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 1.4 mg/l

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le

921917 7 / 10

## **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

# Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

2-butoxyéthanol 111-76-2 10 - 20 %

# Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Total rogionionitation o appriquo a co produiti			
Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
éthanolamine	141-43-5	Agent nettoyant	Not Applicable
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	Solvent	20
alcool gras éthoxylé	68439-46-3	Agent nettoyant	Not Applicable
Chelating agent	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable

921917 8 / 10

# **GRAFFITI REMOVER READY TO USE**

Composé d'ammonium	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
quaternaire			
Nonionic surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Sel d'acide carboxylique substitué	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Agent nettoyant	20

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

# Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

## Inventaire des États-Unis TSCA:

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

#### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

## Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

# Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

## Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

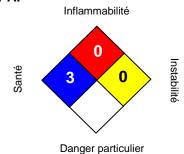
En conformité avec les inventaires

#### Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

# **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## NFPA:



## HMIS III:

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 09/10/2021

Version : 1.1

Préparé par : Regulatory Affairs

921917 9 / 10

# GRAFFITI REMOVER READY TO USE

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

921917 10 / 10